

L'association **GENEVE TIERS MONDE (GeTM)**, membre de la FGC, partage entièrement les considérations de cette dernière à propos du projet d'article sur la solidarité internationale voté par la Constituante.

GeTM est née en 1983 de l'intérêt démontré par une partie de la population genevoise d'augmenter l'aide publique au développement. L'association a été concrètement créée suite à l'initiative cantonale dite «0,7%». Fidèle à ces origines, GeTM a toujours mené une action publique dans le canton. Elle s'est ainsi engagée fermement en faveur de l'inscription dans la loi, de l'attribution du 0,7% du PIB à la solidarité internationale.

- Il est donc inconcevable pour GeTM de ne pas maintenir l'engagement pour **le 0.7% du budget** consacré à la solidarité internationale. (point 2 de la FGC)

2. Les 26 ans d'expérience ont permis à GeTM d'évoluer dans le respect des buts mentionnés dans ses statuts:

- la coopération au développement dans les pays du Sud
- la sensibilisation et l'information des autorités genevoises, des acteurs clés de la société civile et du public en général.

En ce qui concerne la coopération au développement dans les pays du Sud, GeTM a favorisé de plus en plus une approche qui suit les initiatives locales et une collaboration sous forme de partenariat afin de respecter le mieux possible les besoins, l'identité et la culture de la population locale.

- Il est donc essentiel de replacer « l'aide au développement » par « **solidarité internationale** » et « **coopération au développement** ». (point 1 de la FGC)
- Dans notre optique de travailler en partenariat, il est important d'accueillir nos partenaires à Genève afin de **favoriser l'échange entre les peuples** et afin de leur donner la possibilité de **se faire entendre dans les différents organes des Nations Unis**. (point 5 de la FGC)

La sensibilisation à la solidarité internationale à Genève se traduit pour GeTM par des formations données aux députés de communes, mais aussi par des manifestations destinées à des publics très divers y compris des acteurs dans différentes écoles.

- Il nous semble donc essentiel d'affirmer également **l'engagement de l'enseignement public pour la sensibilisation au développement**. (point 4 de la FGC)

Genève, le 22 mars 2011

Monica Cavadini
Présidente